

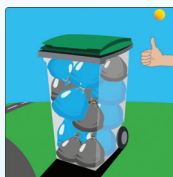
La collecte, dans les meilleures conditions



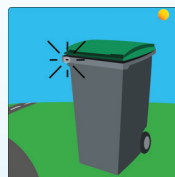
Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je le rentre une fois vidé*



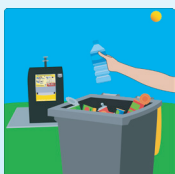
Je sors mon bac lorsqu'il est plein



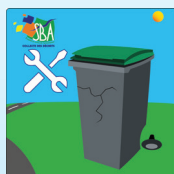
Mon bac doit être identifié et équipé d'une puce électronique



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



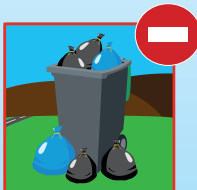
Je trie les recyclables en vrac dans le bac jaune et dans le P.A.V. jaune



La réparation de mon bac est à la charge du SBA



J'apporte mes déchets volumineux et mes déchets dangereux en déchèterie



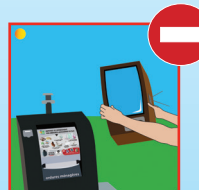
Un bac trop pleins ou avec des sacs à côté est comptabilisé deux fois



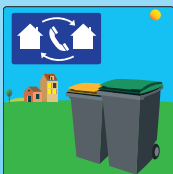
Avec ma carte, j'ai accès à tous les P.A.V. de ma commune et en déchèterie, quand je veux



Je ne dépose pas de sacs à côté des P.A.V. : c'est un dépôt sauvage



J'effectue le tri et ne dépose pas de déchets non-conformes dans le P.A.V.



Je contacte le SBA en cas de déménagement / emménagement



Je jette mes papiers et mes cartons en déchèterie ou dans les P.A.V. en centre ville.
C'est gratuit !



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé

* Si vous n'avez pas de solution pour rentrer votre bac dans votre propriété, le SBA peut vous fournir un bac verrouillable. Contactez-nous.